



FOESR80@gmail.com

**Syndicat National Force Ouvrière de
l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche**

Syndicat de la Somme



**Compte-rendu d'audience
27 mai 2019**

**sur demande de FO ESR, avec
M Mohamed Benlahsen, président de l'UPJV
M Vincent Niot, vice-président en charge des moyens.**

FO ESR fait état d'un constat sur l'augmentation des cas de souffrances au travail, et des tensions qui risquent de les multiplier. Il souligne la surcharge de travail dans les services. Il rappelle les revendications de FO ESR : fin du gel de postes, et plan de rattrapage des postes manquants.

Le Président reconnaît cette surcharge, en partie liée à la mise en œuvre de l'accréditation. Il attire l'attention sur la disparité des pratiques et de la participation des uns et des autres. Il insiste sur la nécessité de promouvoir les actions de l'UPJV et, plus généralement, une culture universitaire commune. Le Président insiste sur la réflexion sur la QVT (Qualité de Vie au Travail), et que le rattrapage des postes s'avère difficile. Il faut avant tout développer une réflexion globale, adapter la dotation en fonction de la demande et des besoins et pas seulement en fonction des diverses composantes.

Le vice-président rappelle qu'il n'y a pas de gel définitif des postes, mais un report d'une année sur l'autre avec une prise en compte des situations particulières. Le vice-président insiste également sur le fait que cette politique a permis à l'université de sortir des difficultés financières.

Par ailleurs le refus de l'UPJV d'augmenter les frais d'inscription pour les étudiants étrangers fait peser une menace sur les financements ministériels, notamment en ce qui concerne le G.V.T. (Glissement Vieillesse Technicité : destiné à compenser le surcoût lié à l'évolution des carrières).

Commentaire : La souffrance au travail ne pourra être réglée sans moyens supplémentaires, la QVT ne serait-elle qu'un prétexte à retarder des prises de décisions élémentaires ? La qualité du travail est bien la vraie question pour de plus en plus d'entre nous. FO ESR suivra très particulièrement ces questions qui engagent notre quotidien au travail. FO ESR n'abandonnera pas cette exigence : le Président doit revendiquer et obtenir des postes au niveau du ministère.

FO ESR aborde la requalification des agents de catégorie C en catégorie B

Le Président évoque l'élévation des personnels par les concours avec la mise en œuvre du suivi de l'évolution des personnels et de l'aide à passer les concours.

Commentaire : FO ESR revendique de vraies perspectives de carrières pour tous les personnels, ainsi qu'une régularisation des distorsions fonctions/catégories.

FO ESR pose la question de la formation des nouveaux venus et de l'absence de tuilage¹.

Le Président affirme la sensibilité de l'UPJV à ce problème, variable selon les composantes. Le principe d'une formation est adopté : il y aura une formation générale à la culture universitaire commune et des ateliers plus spécifiques. La mise en œuvre est en cours, et avec le nécessaire investissement de correspondants, sinon par composante, du moins par domaine (par exemple pour SIFAC). Concernant le tuilage, le Président indique qu'il va être systématisé.

Commentaire : FO ESR attend d'avoir communication de ces engagements à travers les instances. Cette formation de base est indispensable et ne peut reposer uniquement sur les collègues déjà surchargés. Une absence de tuilage alors que nous sommes en sous-effectif avéré ne peut plus continuer, il y va de l'obligation de sécurité de l'employeur pour ses agents.

FO ESR souligne la dégradation du pouvoir d'achat et rappelle sa revendication : suppression du jour de carence ou, à défaut, reversement au service social du personnel

Le vice-président précise que le jour de carence doit impérativement apparaître dans les comptes. Le reversement est effectif et a notamment contribué à la commission d'action sociale et à la prime de Noël, plus importante pour les bas salaires. *FO ESR souhaite qu'en ce domaine l'affichage soit plus explicite.*

Commentaire : Les comptes devront faire apparaître cet aspect, dans le bilan social, cette mesure est un moindre mal. FO ESR continuera à s'opposer à la double peine du jour de carence.

FO ESR évoque la situation des contractuels et suggère qu'ils bénéficient d'un équivalent de la NBI pour ceux qui ne l'ont pas négocié dans leur rémunération.

Le Président souhaite promouvoir la qualification par les concours et pointe un éventuel risque de disparité au profit de certains contractuels, nécessaires aussi à cause de l'inadéquation des concours à certains besoins.

Commentaire : FO ESR défend prioritairement la qualification par les concours, et pour ce faire souhaite que des postes soient ouverts. En conséquence FO ESR invite le Président à en faire la demande au ministère. Parallèlement, FO ESR revendique la titularisation pour les agents

¹ période durant laquelle une fonction nouvellement attribuée à quelqu'un lui est expliquée par celui•le qui quitte cette fonction.

qui le souhaitent. Les contractuels ne doivent pas devenir une variable d'ajustement avec un sous-statut. FO ESR craint, à terme, une forme de glissement des postes de fonctionnaires vers des contractuels précaires. FO ESR n'opposera pas entre eux les agents en fonction de leurs statuts, et pense que tout travail mérite une reconnaissance digne.

FO ESR soulève le problème des critères de promotion dans les CPE (Commission Paritaire d'Établissement), critères insuffisamment transparents. FO ESR souhaite qu'ils soient communiqués aux agents.

Le vice-président indique que les critères des syndicats et de l'administration sont compilés, en prenant en compte aussi le critère de l'âge. Il précise que le tableau d'avancement diffère de la liste d'aptitude. Il précise également que la CPE décide des dossiers qui seront examinés en CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique) ou CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale) et que le taux de promotions est très faible.

Le vice-président a été sensible à cette question et considère qu'un travail est nécessaire sur une harmonisation des critères pour que cela soit clair notamment en cas de demande par les promouvables.

Commentaire : FO ESR considère qu'il est important que des critères clairs soient énoncés pour que chaque agent puisse se positionner et les syndicats faire valoir les mérites de chacun.

FO ESR souhaite que l'on rappelle les règles des Entretiens Professionnels Individuels, qu'ils soient bien individuels et que les agents disposent d'un délai de 7 jours avant la signature définitive. Par ailleurs, FO ESR demande que le suivi de carrière ne soit pas pris en compte pour la promotion des enseignants-chercheurs, car inégalitaire entre les sections CNU.

Le Président affirme l'attachement de l'UPJV à la bienveillance de cette évaluation qui doit toujours constituer un « plus ». Il reconnaît la nécessité d'un cadrage précis et du respect des principes généraux. Le délai de 7 jours n'a pas soulevé d'objection de la part de la direction. En ce qui concerne le suivi de carrière, du fait de la grande disparité entre les sections du CNU, le Président s'engage, comme l'an passé, à ne pas en tenir compte.

Commentaire : FO ESR estime que tout manquement aux règles n'est pas acceptable. FO ESR est content d'entendre l'engagement du Président sur ce point. Le délai permettra à l'agent une relecture attentive. Par ailleurs, FO ESR réaffirme son exigence d'abrogation de l'entretien professionnel dénigrant toujours plus d'individualisation, toujours moins de garanties statutaires.

FO ESR alerte sur les tentations d'un management par la menace de plus en plus fréquente dans les services, par exemple devant des difficultés comme la surveillance des examens ou encore lors de grève.

Le Président précise que ce n'est pas du management. Concernant les surveillances, le vice-président estime qu'il s'agit d'abord d'une question de gestion propre à chaque composante. Un minimum de concertation et de bonne volonté est indispensable à un bon fonctionnement.

Commentaire : FO ESR est attaché au respect du statut des personnels et se positionnera en opposition contre toute attaque, la loi existe et l'employeur doit garantir ce respect essentiel. FO ESR se tient à la disposition des collègues afin de défendre leurs droits.

FO ESR fait état des difficultés matérielles rencontrées à la citadelle et souhaite que soit fait un bilan de la situation.

Le Président reconnaît que les difficultés de mise en route ont pu être aggravées par les changements dans la coordination. Un bilan est d'ores et déjà en cours concernant notamment l'occupation des locaux (on peut noter à ce propos un réel déséquilibre dans l'utilisation des amphis). Ce bilan sera suivi d'une enquête plus approfondie. Concernant les problèmes pédagogiques liés aux contraintes budgétaires, c'est aux composantes de faire remonter leurs difficultés.

Commentaire : FO ESR considère que les collègues doivent avoir des conditions de travail satisfaisantes. Les personnels sont confrontés depuis un an aux problèmes de malfaçon, incohérence dans la gestion des espaces, etc. ce qui est long, au-delà cela devient inacceptable. FO ESR demande un calendrier et une mise en œuvre des solutions rapides.

FO ESR soulève le problème de la navette entre les bibliothèques notamment pour le personnel de la BU Campus Santé qui doit récupérer le véhicule sur le site de la BU Cathédrale. Cela complique les trajets des agents et suggère la création d'un poste dédié à cette tâche.

Le Président se montre sensible à cette difficulté tout en rappelant qu'il y a là d'abord une question d'organisation interne. Toutefois il va étudier la demande avec la direction des bibliothèques pour améliorer et faciliter les conditions de travail des agents.

Commentaire : FO ESR attend la réponse du Président qui ne devrait pas tarder

**FO ESR un syndicat qui défend les agents face à leurs problèmes
et qui entend faire respecter leurs droits**

**Jeudi 13 juin 2019,
pour l'élection au CNESER,**

VOTEZ pour la liste FO ESR !